



Primes de langue :

Hasta la victoria siempre!!

Pour la Cgt, tous les agents de l'EEV qui, de part leurs fonctions, sont en contact avec les usagers et qui souhaitent passer l'épreuve orale pour une prime de langue, doivent pouvoir le faire.

De plus, toutes les langues doivent être primables (anglais, allemand, italien, espagnol, arabe, aini que la langue des signes

Le 03 JANVIER 2017, lors d'une audience avec la direction de l'EEV, nous avons une nouvelle fois évoqué la problématique des constats de langue, et notamment l'ouverture de constats d'espagnol

Si pour l'anglais, la direction a déjà acté l'organisation de 20 constats, il subsistait un gros point de blocage concernant l'espagnol: toujours aucun constat de prévu pour 2017 et 22 agents en ayant fait la demande.

Devant les différents arguments développés par la délégation CGT, le DET accepte d'organiser pour cette année 10 constats d'espagnol. Dans les prochains jours, l'établissement s'engage à faire le nécessaire pour trouver l'organisme adéquat, avec pour objectif, le passage de ces 10 constats avant les vacances d'été.

Ce sont donc 10 agents de l'UO VENTES et ESCALE (dans l'ordre d'ancienneté de la demande) qui vont bénéficier de cette première avancée. Pour rappel, l'indemnité de langue pour l'espagnol s'élève à 59,27 euros

La ténacité des élus Cgt commence à payer.

Nous continuerons notre démarche revendicative sur ce dossier, pour qu'enfin, l'ensemble des agents, quelque soit la langue, puissent voir leurs demandes aboutir

Site web: cheminotcgtparislyon.fr